

historiquement maintenir un taux d'accroissement équivalent à celui des autres provinces. Il s'est produit au cours des années 60 une cassure. Perdant l'avantage de sa surfécondité relative, recevant proportionnellement moins d'immigrants que le reste du Canada et accusant des déficits dans ses échanges migratoires interprovinciaux, il n'est plus en mesure de suivre le rythme de croissance des populations du reste du pays et son poids démographique y diminue peu à peu.

Structure des générations

Les changements qui marquent la répartition de la population par groupes d'âge sont l'un des principaux facteurs qui façonneront la société de demain. Dans le cas du Canada, le vieillissement de la population s'accélère, conséquence inévitable de la chute de la natalité et de l'amélioration de la santé publique. À cet égard, la situation du Canada est à peu près la même que celle de la plupart des pays de l'OCDE. Il n'en a pas toujours été ainsi; il y a 20 ans, par exemple, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus ne représentait qu'à peu près 8 p. 100 de la population canadienne, soit le plus faible pourcentage de tous les pays de l'OCDE. Aujourd'hui, cette statistique est de

12 p. 100 environ, ce qui situe le Canada à peu près dans la moyenne du groupe. Selon des pronostics prudents, le pourcentage des Canadiens âgés de 65 ans et plus doublera dans les 35 prochaines années, pour atteindre approximativement 25 p. 100 de la population. Dans la même période, le pourcentage des personnes âgées de plus de 85 ans quadruplera.

Les conséquences que ce phénomène aura sur le fardeau des programmes sociaux, sur la capacité de la société canadienne à s'adapter aux difficultés qui en découleront et sur les ajustements qu'il sera nécessaire d'apporter à la gestion des affaires publiques font actuellement l'objet d'études et de débats.

En ce qui concerne les dépenses publiques, les trois grands programmes sociaux qui sont le plus touchés par le vieillissement de la population sont la santé, l'éducation et les pensions. Il est clair qu'une analyse de notre «capacité de payer» pour assurer la prestation de ces coûteux programmes dans l'avenir dépasse la portée de la présente étude. Ce problème est extrêmement complexe et soulève une foule d'interrogations. Notamment, il faudra régler des questions aussi cruciales que les politiques fédérales et provinciales à adopter

